Violences aux enfants : repérage et coordination des acteurs de la protection

EXPERTISE CLINIQUE

Ref : ECSME13A

Compétences visées

Prendre part à la dynamique de coordination pluri-institutionnelle des acteurs de la protection de l'enfance.

Objectifs et contenus

Connaître et comprendre le cadre juridique spécifique de la protection de l'enfance

- Les lois du 5 mars 2007, du 14 mars 2016 et du 7 février 2022 : de la notion de danger aux besoins fondamentaux de l'enfant, entre réforme et changement de paradigme.
- Les notions, concepts et principes consacrés : informations préoccupantes, autorité parentale, prévention, danger grave et imminent, mise sous protection, coordination des acteurs.
- Le raisonnement juridique spécifique d'approche d'une situation de prévention et de protection de l'enfance.

S'approprier les critères de repérage et de qualification des situations de danger, de maltraitance

- Les Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes : missions, organisation et fonctionnement.
- Le repérage, la qualification et l'évaluation des situations de danger, de risque de danger exposant les enfants et les adolescents : cadre de référence national de la Haute Autorité de Santé.
- Le rôle et la place des professionnels de santé dans le dispositif de repérage des risques/dangers/violences exposant les enfants.

Étayer ses connaissances cliniques

- Les principales étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent.
- L'évolution des formes d'attachement et des besoins de l'enfant et de l'adolescent.
- Les concepts de filiation, de famille, de parentalité.
- L'impact de l'exposition aux violences intrafamiliales sur le développement psychoaffectif, la santé physique, les apprentissages, les relations interpersonnelles.

Clarifier les démarches à conduire

- Le cadre de saisine de la CRIP.
- Les cas spécifiques de signalement à l'autorité judiciaire.
- L'obligation d'agir.

Objectifs complémentaires

Acquérir des repères pratiques et méthodologiques

- Le repérage, la compilation et l'analyse des signaux d'alerte au regard des besoins fondamentaux de l'enfant et des dysfonctionnements familiaux observés ou pressentis.
- La rédaction d'une information préoccupante, la procédure de signalement.
- La spécificité des écrits en protection de l'enfance : portée, méthode, confidentialité, secret, discrétion.

Méthodes

- Repères juridiques et apports conceptuels.
- Études de cas.
- Vidéos, vignettes cliniques.
- Analyse réflexive à partir de situations.

Personnes concernées

Tout professionnel exerçant au sein de services en charge de l'accueil, l'accompagnement, la prise en soins ou l'éducation d'enfants et d'adolescents

Valeur ajoutée

Notre offre est conçue pour soutenir le développement de compétences ciblant les enjeux spécifiques de la protection de l'enfance et la construction de repères concrets dans le repérage et conduites à tenir face aux situations de maltraitance/danger/risque de danger exposant les enfants et adolescents, dans le respect des rôles et prérogatives des différents acteurs et institutions du territoire.

Pré-requis

Aucun

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Dispositions légales et réglementaires de la Protection de l'Enfance : 2007 (réforme de la protection de l'enfance), 2016 (protection de l'enfant), 2022 (protection des enfants).
- Principales notions et concepts du Droit de la Famille (autorité parentale, droits fondamentaux de l'enfant).
- Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence – HAS 2021.
- Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir. Actualité, HAS, 2019.
- Qu'est-ce que la maltraitance faite aux enfants ? publié le 06.11.18, Ministère des solidarités et de la santé.
- Fiche Mémo Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir, HAS, Octobre 2014, mise à jour Juillet 2017.
- Maltraitance des enfants : Y penser pour repérer, savoir réagir pour protéger, HAS, 2014.

Mise à jour le : **12/03/2024**